

Remise à disposition de la spécialité VIPERFAV et coexistence temporaire avec VIPERATAB : actualisation août 2018

Information destinée aux urgentistes, réanimateurs, pharmaciens hospitaliers et aux Centres Antipoison et de toxicovigilance

Le laboratoire INRESA a remis à disposition, depuis le 12 juin 2018, de la spécialité VIPERFAV.

La spécialité VIPERFAV, solution à diluer pour perfusion, était en rupture de stock. Afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement en fragments d'immunoglobulines antivenimeuses de vipères en France, le laboratoire INRESA avait mis à disposition, depuis le 19 mai 2017, un médicament initialement destiné au marché du Royaume-Uni : VIPERATAB, solution à diluer pour perfusion.

Désormais, le laboratoire INRESA a décidé de cesser la distribution du stock restant de VIPERATAB et de ne distribuer que le VIPERFAV.

Néanmoins, il est possible que les deux produits soient en stock dans la PUI de votre établissement.

Aussi, nous attirons votre vigilance sur les différences entre ces deux spécialités, afin de limiter le risque d'erreur médicamenteuse.

Télécharger le courrier



PUBLIÉ LE 19/07/2018 - MIS À JOUR LE 16/03/2021

Remise à disposition de la spécialité VIPERFAV : Attention aux différences entre VIPERFAV et VIPERATAB et au risque d'erreur médicamenteuse

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ - MÉDICAMENTS